

Communiqué de presse

TROPHÉES DE L'INNOVATION TOURISTIQUE **Remise des prix et lancement de la 7^{ème} édition**

Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise a remis les Trophées de l'innovation touristique aux lauréats de l'édition 2018 suivants :

- **le projet de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée** pour le développement d'une visite immersive de la forêt de Montmorency par le biais d'une application mobile gratuite. **Le Département soutient ce projet à hauteur de 9 293 €**
- **le projet de la commune d'Auvers-sur-Oise** de mise en valeur de l'Histoire artistique par le renforcement du parcours de visite « Le Chemin des Peintres » (rénovation et création de nouvelles plaques-tableaux). **Le Département soutient ce projet à hauteur de 15 387 €.**
- **le projet de l'association « La Sauvegarde 95 »** visant à promouvoir le cyclotourisme. Ce projet porte sur le développement de l'offre de locations pour les touristes souhaitant découvrir Cergy-Pontoise, le Vexin français et les boucles de l'Oise. **Le Département le soutient à hauteur de 10 000 €.**
- **Le projet de Madame Malésic** concernant la création d'un gîte pour les familles vivant avec une personne en situation de handicap. Ce projet, en collaboration avec l'association « Handigîte – France » permettra la création d'un gîte pouvant accueillir 12 personnes. Cette offre d'hébergement sera connectée aux offres culturelles et de loisirs à proximité. **Le Département soutient ce projet à hauteur de 22 049 €.**
- **Le projet de l'association de la Ferme d'Ecancourt** pour la réhabilitation d'un gîte de groupe aux portes du Vexin (46 places). L'association souhaite particulièrement pouvoir accueillir des groupes sportifs lors de championnats ou de rencontres sportives ainsi que des associations proposant des loisirs itinérants. **Le Département soutient ce projet à hauteur de 52 620 €.**
- **Le projet de l'association Vex'In Trail** pour la création d'un espace de trail dans le Vexin. Développé en association avec le PNR du Vexin il vise le développement de nouvelles activités de pleine nature et comprendra un espace permanent de trail composé de 13 itinéraires d'intérêts sportifs, touristiques et patrimoniaux sur 260 kilomètres. L'ensemble du réseau sera accessible par l'application du Conseil départemental « Val d'Oise My Balade ». **le Département soutient ce projet à hauteur de 5 651 €.**
- **Le projet de la ville d'Ecouen** consistant en la réhabilitation d'une maison de maître en restaurant doté de cinq chambres, toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aucun équipement de ce type n'existe à ce jour sur la commune d'Ecouen pour permettre aux visiteurs de se restaurer et de se loger sur le territoire et sera un véritable atout. **Le Département soutient ce projet à hauteur de 35 000 €.**
- **Le projet de la mairie de Roissy-en-France** pour la création de locaux pour l'office de tourisme « Roissy, Clé de France ». L'office de tourisme de Roissy et les offices de tourisme des villes d'Ecouen et de Luzarches ayant fusionnées, il s'agit de relocaliser le siège de l'Office dans des locaux mieux adaptés au territoire et à son rayonnement. **Le Département soutient à hauteur de 30 000€.**

Lancement de l'édition 2019 « Les Trophées de l'Innovation touristique »

Dans le cadre de la nouvelle stratégie touristique du Val d'Oise 2017-2022, le Conseil départemental a souhaité actualiser son dispositif annuel d'appel à projets touristiques innovants.

Cette 7^{ème} édition est lancée du 11 janvier au 28 mars 2019, par le Conseil départemental du Val d'Oise, en partenariat avec Val d'Oise Tourisme.

La démarche d'appels à projets vise à soutenir des projets ayant un effet de levier sur le développement et l'attractivité touristique du Val d'Oise et avec de véritables impacts économiques sur le territoire. Elle vise à faire émerger et à accompagner des projets de développement touristique confortant et qualifiant les destinations du Val d'Oise.

Qui peut concourir ?

- les collectivités territoriales et EPCI,
- les établissements publics,
- les associations de loi 1901,
- les fondations,
- les personnes physiques.

Nouveautés 2019 : les candidats pourront désormais concourir pour deux catégories :

La catégorie « consolidation » concerne les projets voués à améliorer une offre, un service, un produit déjà existant sur le territoire afin d'en augmenter son potentiel (support de visite, promotion, information touristique, accueil, animation ...). Dans cette catégorie, le soutien du Département est accordé sous la forme d'une subvention d'investissement de 30% maximum des dépenses éligibles. Le montant maximum de cette subvention est de 30 000 €.

La catégorie « ambition » concernent la création de nouveaux projets qui répondent à un enjeu de développement touristique. Ils doivent augmenter la fréquentation d'un site, la consommation d'un produit ou d'un service sur un rayonnement touristique à minima au niveau régional. Ils peuvent être constitués par :

- des nouveaux produit ou services touristiques,
- des aménagements spécifiquement dédiés à l'accueil
- des visiteurs et à l'attractivité touristique,
- le développement d'hébergements touristiques,
- la création de nouvelles activités ou pratiques...

Le soutien du Département dans cette catégorie sera de 50% maximum des dépenses éligibles avec un montant maximum de subvention de 100 000 €.

Comment candidater ?

Les candidats pourront retrouver les conditions et le dossier de candidature sur les sites suivants : le site Internet du Conseil départemental (www.valdoise.fr/629) et le site Internet de Val d'Oise Tourisme (espace « Pro » sur valdoise-tourisme.com).

Les dossiers de candidature devront être remis en **version numérique** (aaptourisme@valdoise.fr) ainsi qu'en **deux exemplaires papiers, au Conseil départemental du Val d'Oise**, avant le 29 mars.